

L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE, ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DES PORTEURS DE PROJET

FICHE
PRATIQUE



Quelles sont les structures intervenant dans
l'accompagnement du porteur de projet en espace-test ?

Quelle autonomie pour le porteur de projet ?

Quelles complémentarités entre l'accompagnement
technique, économique et social ?

Comment gérer les situations difficiles ?

Des rôles bien définis lors de la structuration de l'espace-test

L'un des enjeux de la création d'un espace-test est la mise en place du dispositif d'accompagnement par différentes structures et personnes ressources, qui pourront répondre aux besoins des couvés. Lors de la création, la coordination et la complémentarité des structures est à définir précisément, ainsi que leurs champs d'intervention et leurs modalités d'échanges et de reporting.

Des besoins très différents qui demandent des compétences diverses

Le porteur de projet en espace-test est confronté –à échelle réduite- à ce qui représentera son travail au quotidien en tant que futur chef d'exploitation : de la mise en place des productions à la comptabilité. L'accompagnement portera donc sur trois enjeux principaux :

- ➔ **la gestion du système de production** et la résolution des problèmes,
- ➔ **la commercialisation et la valorisation** des productions,
- ➔ **la gestion sociale et comptable.**

La dimension technique de l'exploitation pourra être suivie par les partenaires habituels du futur exploitant : groupement professionnel bio (OPABA, CGA), conseillers techniques des organismes professionnels ou associatifs, centre de formation agricole (CFPPA), voire des « tuteurs » paysans. C'est le cœur de la mission de l'espace-test.

La commercialisation en revanche, si elle doit être abordée, ne doit pas être un frein à l'activité du couvé.



En espace-test, il peut être pertinent de mettre en place, en amont, une commercialisation en circuit-court qui garantisse à minima l'écoulement des productions, et facilitera également la programmation des productions (plateforme restauration collective, AMAP liée à l'espace-test). Il faudra prévoir les risques de « ratés » si une production ne peut être amenée à terme et compléter l'offre par l'intervention d'un autre couvé ou d'un exploitant partenaire.

Enfin, la gestion sociale et comptable peut être soit faite par la structure porteuse de l'espace-test lorsqu'il s'agit d'une association (Champs des possibles, Compagnons de la terre), ou par une couveuse d'entreprise classique (Mature pour le CFPPA de Blois). Cette seconde option est particulièrement intéressante car elle valorisera des outils d'accompagnement déjà éprouvés par ces structures. Elle donnera l'occasion également au porteur de projet d'accéder à un catalogue de formations que la couveuse adaptera à un profil agricole. Des plateformes web peuvent permettre au porteur de projet de prendre en charge en partie la gestion comptable et sociale de son activité.

Le rôle des accompagnateurs : appui, conseil, orientation, soutien

Le rôle de l'accompagnant en espace-test est différent de celui d'un enseignant ou formateur agricole. L'expérience montre que les espaces-test ont pour la plupart cadré la durée et les modalités d'intervention. L'accompagnant doit trouver un juste équilibre dans ses réponses : entre rigueur et souplesse, entre informer et intervenir. En phase de test, il est essentiel que le porteur de projet puisse être confronté -tout en étant encadré- à ses erreurs.

Par ailleurs, l'accompagnant doit se positionner sur le développement du projet, la mise en situation. Il faut donc que le projet du couvé ait atteint une certaine maturité et dépassé la phase d'émergence. L'accompagnement des ADEAR ou des CFPPA en amont doit permettre au moment du recrutement de vérifier la maturité du projet et de la pertinence de la couveuse pour la mise en situation.

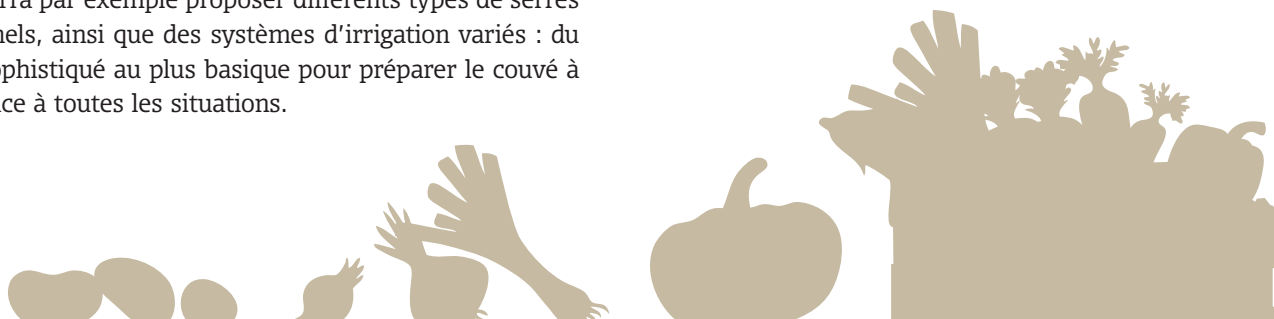
Diversité des outils, diversité des approches

L'erreur dans l'approche d'un espace-test serait de former des modèles uniques de maraîchers, de céréaliers ou d'éleveurs, tous issus d'un seul moule et formés à une seule méthode de travail. L'enjeu de l'espace-test est donc de confronter le porteur de projet à différentes techniques et outils pour lui permettre par la suite de faire des choix éclairés pour son équipement. En espace-test maraîchage, on pourra par exemple proposer différents types de serres et tunnels, ainsi que des systèmes d'irrigation variés : du plus sophistiqué au plus basique pour préparer le couvé à faire face à toutes les situations.

« J'ai besoin d'un coup de main ! »

Classiquement, on sait que la famille peut être associée aux pics d'activité d'une exploitation agricole et que la main d'œuvre bénévole joue souvent un rôle important les premières années pour supporter la charge de travail. Néanmoins, dans le cadre d'un espace-test, il est souhaitable que les « coups de mains » familiaux et amicaux soient limités, ce qui n'empêche pas d'en accueillir ponctuellement.

Au lycée de Blois, un catalogue de travaux est proposé aux enseignants qui peuvent donc réaliser un chantier avec leurs élèves sur les parcelles du couvé. Mais ces aides ne sont pas garanties au porteur de projet qui doit les voir davantage comme un « bol d'air ». En effet, l'enjeu est bien de laisser le porteur de projet en situation réelle d'exploitation.



La sortie anticipée du dispositif : l'espace-test a-t-il joué son rôle ?

Si elle est forcément décevante pour les accompagnants, la sortie de l'espace-test avant la fin du contrat ne doit pas être vue systématiquement comme un échec. En effet, si la phase de test a permis au porteur de projet de se confronter à ses choix, elle joue également son rôle lorsqu'elle permet de passer du rêve à la réalité. L'isolement pour un éleveur qui travaille seul ou au contraire la difficulté du travail en collectif, la charge physique du travail agricole, l'organisation du temps professionnel et familial pourront justement être expérimentés dans le cadre sécurisé de l'espace-test. Un accompagnement spécifique pour réorienter le projet peut néanmoins être prévu à l'issue de la première année. Les accompagnants seront simplement attentifs à éviter le sentiment d'échec pour le porteur de projet, en lui donnant des pistes de réorientation ou en le mettant en contact avec de nouveaux référents plus adaptés.

Tuteur paysan ou parrain citoyen ?

Plusieurs expériences d'espaces-test agricoles font intervenir des parrains avec des finalités différentes. Un exploitant « tuteur » pourra jouer le rôle de conseiller technique et interviendra à la demande du porteur de projet pour résoudre les problèmes identifiés dans les cultures. La problématique est différente en élevage où le tuteur est souvent le chef de l'exploitation d'accueil.

Dans le cas d'un citoyen bénévole, son rôle sera davantage d'accompagner le porteur de projet pour préparer sa sortie de l'espace-test, le soutenir psychologiquement, gérer ses ventes ou la création d'un réseau de consommateurs.

Néanmoins, l'expérience tend à montrer que ces dispositifs, s'ils ne sont pas clairement formalisés (temps consacré, défraiement de l'intervenant, rendez-vous réguliers), sont peu utilisés par le porteur de projet qui a parfois du mal à formuler ses difficultés. Ce type de dispositif apparaît donc comme plus pertinent en complément des dispositifs d'accompagnement contractualisés dans le cadre de l'espace-test.

Terre de Liens Alsace

5, Place de la Gare
68000 COLMAR
tél : 09 70 20 31 31
mail : alsace@terredeliens.org

Terre de Liens Lorraine

Centre Ariane - 240 rue Cumène
54230 Neuves Maisons
tél : 03 83 47 43 06
mail : lorraine@terredeliens.org

